



CSA Carte scolaire : Nouvelle saignée à venir !

Ces trois dernières années, ce sont près de 400 postes supprimés et 500 classes fermées dans les écoles publiques parisiennes. À la rentrée prochaine, ce sont 83 postes supplémentaires que le Ministère envisage de supprimer. Si la répercussion sur le nombre de fermetures de classe n'est pas encore connue, il est certain que cela dégradera encore nos conditions de travail comme les conditions d'apprentissages des élèves.

Le ministère s'appuie sur la baisse démographique pour supprimer des postes d'enseignant-es. Pourtant c'est bien de création de postes dont l'École a besoin. Les graves difficultés de remplacement sont liées au manque de personnel, il est urgent de créer des postes !

Mardi 31 mars se tiendra le CSA Carte scolaire, instance qui étudie l'ensemble des mesures de fermetures et d'ouvertures de classes et de déploiement des postes. Nos organisations syndicales parisien-nes, FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE, revendiquent :

- ➡ **Annulation des 83 suppressions de postes dans le 1er degré Paris**
- ➡ **Création de 200 postes de remplaçant-es**
- ➡ **Création de postes d'enseignant-es spécialisé-es pour abonder les RASED et ouvrir tous les dispositifs spécialisés nécessaires**
- ➡ **Création de postes d'AESH**

Face aux graves difficultés de remplacement dans les écoles, l'Académie s'entête à bouleverser le fonctionnement et la gestion des brigades, aggravant chaque année leurs conditions d'exercices. La suppression des brigades spécialisées et la remise en cause des brigades REP+ continuent de déstabiliser les écoles et l'éducation prioritaire renforcée. La mise en place des PAS engendrera par ailleurs des fermetures de classes supplémentaires pour créer des postes de coordonnateur-trices sans garantir d'améliorer la prise en charge et l'inclusion des élèves en situation de handicap. Enfin rappelons que les décharges de direction ne sont toujours pas pérennisées et que l'académie comme la ville refusent toujours d'ouvrir une consultation sur la question des rythmes scolaires.

Les organisations syndicales parisien-nes FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE appellent l'ensemble des personnels des écoles, enseignant-es et AESH, à se mobiliser le mardi 31 mars pour exiger des moyens pour l'école publique : effectifs, éducation prioritaire, inclusion, remplacement, direction d'école, enseignement spécialisé, formation... Exigeons des créations de postes !

En grève et en rassemblement

MARDI 31 MARS

jour du CSA